

MAIRIE DE BILLY
1 RUE CHABOTIN
03260 BILLY

COMPTE-RENDU DE LA REUNION DU CONSEIL MUNICIPAL

Séance du 3 juillet 2018

Date de convocation : 22 juin 2018

Présents : M.BLANC, Mme BICHARD, M. BOUDONNAT, Mme CHEVALIER, M.DUBOIS, Mme MOLINS, Mme PERRICHON, M.PRIEUR, M.TABARLY, Mme CORMIER, M.PEYRON ;

Absent(e)s : M.BEGIN, Mme GAUFFENY , M.THEVENET, M.KEMPF.

Secrétaire de séance : Mme BICHARD

Ouverture de séance à 19h00 par Monsieur Jean-Pierre BLANC, Maire

Compte rendu de la réunion du 22 mai 2018 :

Aucune observation étant formulée, le compte-rendu est approuvé à l'unanimité.

Finances communales :

La Préfecture vient de nous adresser un courrier faisant observer qu'au compte de résultat 2017 apparaît encore des charges trop importantes de personnel, et bien que les dotations de l'Etat soient en baisse, la situation financière de la commune se stabilise et reste moins fragile.

Le Maire indique que deux personnes sont toujours en arrêt : Mme FROSTIN et Mme GIRARD, ce qui conduit à financer en plus deux personnes remplaçantes depuis plusieurs mois.

En ce qui concerne Mme BOUET qui fait une formation BAFA, il y a lieu de compenser ses heures supplémentaires , à voir en récupération des temps prévus de participation au secrétariat mairie. Pôle Emploi impose une tutrice qui doit assurer son encadrement pour bénéficier d'une aide. Une solution est à rechercher avec la structure associative de St Rémy en Rollat.

Emprunt d'équilibre pour les investissements 2018 :

A l'occasion du vote du budget 2018, il était prévu un besoin d'emprunt de 40 000 €. Compte-tenu des rentrées de subventions et du report du début de travaux du CCAB, le maire propose de solliciter un emprunt de 30 000 € auprès de la Caisse d'Epargne ainsi que l'ouverture comme chaque année d'une ligne de trésorerie de 30 000 €. Il est à noter que le remboursement en capital des emprunts en cours étant de 47 000 € pour 2018, la commune réduit ainsi son endettement de 17 000 €.Après discussion, les membres du Conseil Municipal décident à l'unanimité de recourir à ce nouvel emprunt de 30 000 €, ainsi qu'à la ligne de trésorerie.

Création d'un nouveau poste d'adjoint :

Après la démission en 2017 de Lionel Begin du poste d'Adjoint, il apparaît que la charge de travail assurée par Jean-Pierre Tabarly : relation avec les associations et administrés, participation à toutes les réunions de chantier et d'urbanisme, correspond pleinement à une activité d'adjoint.

En conséquence, le maire propose la nomination de Jean-Pierre Tabarly au poste de 4^{ème} Adjoint. Après échange, les membres du Conseil Municipal acceptent à l'unanimité la proposition du Maire.

Courrier Allier Habitat :

Suite à des échanges avec Allier Habitat relatifs à la possibilité de réaliser quelques logements locatifs sur un terrain à acquérir en limite des espaces bâtis du bourg, le Maire informe le Conseil Municipal de l'accord d'Allier Habitat pour engager le moment venu la construction de 5 logements T3-T4.

Par ailleurs Allier Habitat étudie la faisabilité de prendre en bail à réhabilitation la « maison bleue » rue Chabotin pour réaliser un logement.

Zones noires en couverture téléphonique :

A la demande de l'Etat chaque commune doit faire connaître les problèmes de couverture téléphonique et internet.

Jean-Louis Boudonnat va recueillir les indications de chacun pour assurer la réponse. Il est évoqué des problèmes à Chalus, Fontcroze, Poenat en particulier.

Désignation d'un élu au Conseil d'Administration de l' Association Jeunesse de St Rémy en Rollat :

A l'unanimité, les membres du Conseil Municipal désignent Audrey Bichard qui connaît bien le fonctionnement de cette structure.

Annulation de titres :

A la demande du trésorier, il y a lieu d'annuler le paiement effectué 2 fois par erreur d'un titre de participation du CCAS au budget communal. Les membres du Conseil Municipal votent à l'unanimité la décision d'annulation.

Questions diverses :

Il est décidé qu'Yves Peyron soit le titulaire représentant la commune auprès du SICTOM, Stéphane Gauffeny devenant la suppléante.

Jean-Pierre Tabarly rappelle le besoin de bras le 22 septembre 2018 matin pour assurer le nettoyage des bords de l'Allier – Rendez-vous Place du Monument aux morts.

Prochaine réunion du Conseil Municipal le lundi 3 septembre à 19h ;

Présence du Président Aguilera à qui chacun pourra poser toute question relative à Vichy Communauté.

L'ordre du jour étant épuisé, la séance est levée à 21h30.